



PV CC Coppet 8/2010

CONSEIL COMMUNAL

**CONSEIL COMMUNAL DE COPPET
LEGISLATURE 2006-2011**

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 15 NOVEMBRE 2010

Présidence : Madame Amélie CHERBUIN

Présents : 47 Conseillers ou Conseillères
Excusés : 07 Conseillers ou Conseillères
Absents : 01 Conseillers ou Conseillères

Le Quorum étant atteint, la séance peut avoir lieu valablement.

Ordre du jour :

1. **Approbation du Procès-verbal de la séance du 11 octobre 2010 ;**
2. **Communications du Bureau du Conseil communal ;**
3. **Communications de la Municipalité :**
- **Présentation de la future STEP par le Directeur des SITSE ;**
4. **Rapport de la commission ad hoc concernant le préavis No 08/2010-2011 relatif à la demande de crédit de CHF 140,000.00 pour la mise à jour du Plan général d'évacuation des eaux ;**
5. **Rapport des commissions permanentes des Finances et de la Mobilité concernant le préavis No 09/2010-2011 relatif à la demande de crédit global de**
6. **CHF 458,645.00 pour soutenir la mise en place du programme de réorganisation et de financement des transports publics régionaux ;**
7. **Lecture et approbation de l'extrait du Procès-verbal du jour ;**
8. **Divers et propositions individuelles.**

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 11 octobre 2010

La Présidente ouvre la discussion sur le PV du 11 octobre 2010.

M. M. Steib fait remarquer qu'à la page 51, alinéa 4, le mot « répercutions » doit s'écrire « répercussions ».

La parole n'étant plus demandée, l'assemblée procède au vote à main levée. Le résultat est le suivant :

Oui : 43

Non : 0

Abst. : 3

Le PV du 11 octobre 2010 est approuvé et remerciements sont faits à son auteur.

2. Communications du Bureau du Conseil communal

La Présidente fait la lecture des courriers reçus :

Démission de la secrétaire suppléante

Lecture de la lettre de démission de Mme Tatyana Laffely pour le 31 décembre prochain. Une élection est prévue lors du prochain Conseil. Les personnes intéressées par le poste peuvent prendre contact avec la Présidente ou la Secrétaire.

Courrier de Hugues-Bernard, Simon, Takouhie, Jean et Rainier d'Haussonville

Ce courrier a été envoyé à l'ensemble des Conseillers communaux. La Présidente demande à l'assemblée s'il est nécessaire d'en donner lecture. Personne n'en a manifesté le besoin.

Courrier de M. le Comte Othenin d'Haussonville

Lecture du courrier reçu de M. le Comte O. d'Haussonville en réponse à celui mentionné ci-dessus. En résumé, M. le Comte fait remarquer que ses enfants, habitants à plus de 500 km de Coppet, n'ont pas de connaissances directes de la vie locale de la commune. Il signale qu'il est le seul propriétaire du château et du domaine et donc le seul à prendre les décisions. Il a créé la Fondation portant son nom, ses enfants, pour l'instant, la récuse et ne veulent pas l'intégrer. Il voue sa vie, depuis 40 ans, au patrimoine reçu de ses ancêtres et ne laissera jamais réaliser un projet néfaste pour le château. Les premières formulations du PDL ne le satisfaisaient pas du fait de leur ampleur et il s'est volontairement abstenu de prendre position dans les débats de ces derniers mois, voulant attendre le projet définitif. Il est d'accord pour le développement autour de la Gare de Coppet et souscrit aux déclarations des personnes qui se sont exprimées en son nom et au nom de la Fondation. Par ailleurs, les bons rapports entretenus avec les autorités l'ont amené à mettre à la disposition des Copétans une partie de son patrimoine ainsi que céder et vendre d'autres parcelles de terrain en fonction des besoins de la commune. Il rappelle que la politique culturelle active du château fait rayonner toujours plus le bourg sur le plan international. Pour finir, si ses enfants et lui-même n'ont pas la même vision de l'avenir de Coppet, c'est sa décision qui prime sur son patrimoine privé qui n'a pas été remis à la Fondation. Il nous demande de ne pas donner d'importance à la lettre de ses enfants qui exprime seulement leur désaccord avec leur père sur l'avenir du château et du domaine.

Entrée tardive d'un Conseiller.

Election du Conseil communal de Coppet – législature 2011-2016

Tous les Conseillers ont reçu le formulaire pour leur permettre de s'inscrire pour la prochaine législature. Le premier tour des élections aura lieu le 13 mars 2011. Afin d'informer la population, une séance publique aura lieu le 8 décembre prochain à 20h00 à la salle communale.

Planning 2011

Le planning complet sera transmis avec les documents de la prochaine séance. Pour permettre aux Conseillers d'agender ces séances, les dates prévues pour le 1^{er} semestre 2011 sont les suivantes :

7 février – 21 mars – 2 mai – 27 juin 2011

3. Communications de la Municipalité

SITSE

Selon l'ordre du jour, les communications débutent par la présentation de M. Pascal Kilchherr, directeur des SITSE. La Présidente demande à l'assemblée si quelqu'un s'oppose à cette présentation. Ce n'est pas le cas.

M. J.-C. Trotti explique que la Municipalité a désiré montrer aux membres du Conseil la présentation déjà faite aux délégués du SITSE. Ce projet est très important et a été initié en 2002 à Coppet. Il présente M. Pascal Kilchherr, directeur des SITSE.

M. P. Kilchherr débute son intervention en expliquant que l'avant-projet présenté ce soir est daté de juin 2010 mais que depuis des décisions de choix ont été prises. Il relate l'historique en rappelant nos 7 vieilles STEP dépassées et surchargées, la sélection d'un site, les études de faisabilité, les possibilités de raccordement sur Genève et sur Nyon pour déterminer l'option d'une STEP pour 11 communes et Céligny comme commune cliente. L'adaptation des statuts a suivi, l'élaboration du PPA Bois de la Mette, l'organisation d'un appel d'offre pour les bureaux d'ingénieurs, pour arriver à la finalisation de l'avant projet.

Le processus va se poursuivre avec les études de projet, les mises à l'enquête, les plans d'exécution, les soumissions et les votes de crédits avec pour objectif le premier coup de pioche en automne 2011 et la mise en service au printemps 2014.

M. P. Kilchherr expose également les opportunités de développer un réseau de gaz naturel en Terre Sainte, en partenariat avec les SI de Nyon, afin de profiter des opportunités qu'offre Gaznat avec sa nouvelle conduite et des fouilles faites pour connecter les STAP entre elles et avec la nouvelle STEP.

Ensuite, M. P. Kilchherr présente le groupement d'ingénieurs ayant remporté les deux lots du marché, le GITS (Groupement d'Ingénieurs de Terre Sainte), ainsi que son organigramme.

La mise en route d'un tel projet implique, dans un premier temps, de valider les données de base, les normes de rejet, la forme de la parcelle, les réseaux d'eaux usées et les contraintes environnementales. Les variantes de conception d'une STEP dépendent du procédé de traitement des eaux usées. Le prétraitement, la micropollution, la digestion des boues ou la déshydratation ne sont pas réellement déterminants, seuls les choix techniques seront évalués lors des appels d'offres.

Pour revenir au traitement des eaux usées, cinq procédés ont été évalués en fonction de la consommation d'énergie, des coûts d'investissement et d'exploitation, de la complexité de fonctionnement, de l'emprise sur le terrain ainsi que des performances du traitement.

Le choix final s'est porté sur le procédé de boues activées conventionnel.

La chaîne de traitement sera donc :

- le prétraitement comprenant le dégrilleur, le dessableur et le déshuileur,
- la décantation primaire,
- la biologie à boues activées,
- la décantation finale,
- le traitement des boues par digestion, déshydratation et incinération.

Le séchage des boues est momentanément reporté au vu des problèmes d'odeurs et de surchauffe, avec des dépôts de feux, rencontrés aux STEP de Nyon et Gland. Les eaux épurées seront évacuées au Lac Léman et seront turbinées afin de récupérer de l'électricité. La digestion des boues va générer du gaz qui fera tourner un couple chaleur-force qui produira de l'électricité ainsi que de la chaleur utile à la STEP. Deux dossiers pour subventionnement des énergies renouvelables ont été acceptés par Swissgrid, ce qui signifie que l'électricité produite sera rachetée à un tarif intéressant.

M. P. Kilchherr présente les plans d'aménagement du site. Il explique le complexe énergétique :

- turbinage,
- biogaz : centrale chaleur force (CCF),
- éventualité d'une pompe à chaleur (PAC) : récupération de l'énergie thermique de l'eau,
- séchage solaire des boues.

M. J.-C. Widmer aimerait savoir où l'incinération des boues se fera.

M. P. Kilchherr répond que l'incinération se fera à Vidy.

Pour terminer, M. P. Kilchherr présente la conception du réseau d'interconnexion qui a pour objectif d'acheminer l'ensemble des eaux usées depuis les sept STEP existantes et de restituer les eaux épurées au lac Léman. Les contraintes pour ce réseau sont de limiter les longueurs de nouvelles canalisations, limiter et optimiser les stations de pompage, réutiliser au maximum les installations existantes et tenir compte des contraintes environnementales et foncières.

Le système retenu se compose de :

- une colonne vertébrale de la STAP de Coppet jusqu'à la nouvelle STEP,
- une conduite ramenant les eaux de la STAP de Mies – Tannay sur celle de Coppet,
- une conduite ramenant les eaux usées depuis la STAP de Céligny sur celle de Founex et ensuite sur la STAP de Coppet,
- une conduite ramenant les eaux usées de la STAP de Crassier sur celle de Bogis-Bossey et ensuite sur le réseau de Chataigneriaz avec une station de pompage vers le chemin de la Dauphine – chemin des Rannaux pour arriver à la nouvelle STEP,
- une conduite de la STAP de Chavannes des Bois à la nouvelle STEP.

Au final, le système comprendra huit stations de pompage, soit :

- six petites stations (STEP transformées en STAP),
- une station importante à Coppet avec en plus une turbine,
- une STAP intermédiaire vers l'angle chemin des Rannaux – chemin de la Dauphine.

Cela représente une colonne vertébrale de 4,7km et un réseau secondaire d'environ 10km. Les franchissements des voies CFF ainsi que de l'autoroute font l'objet d'étude particulière en relation avec les administrations concernées.

Concernant les turbines Pelton, M. A. Alliste aimerait savoir si d'autres variantes ont été envisagées comme les turbines Kaplan ou Francis.

M. P. Kilchherr répond que le choix n'est pas encore arrêté mais, pour le moment, les ingénieurs proposent les turbines Pelton, car celles-ci ont fait leurs preuves et qu'elles fonctionnent à débit constant. Une évaluation sera faite le moment venu et il rappelle que, pour le moment, nous en sommes au stade de l'avant-projet.

M. A. Alliste aimerait savoir si le refus de la fusion a un impact sur ce projet.

M. P. Kilchherr répond qu'il n'y en a aucun car ce projet se fait sur onze communes.

M. P.-A. Romanens remercie M. P. Kilchherr pour cette présentation. Il rappelle que ce projet a débuté en 2002. A ce moment là, plusieurs communes de Terre Sainte avaient des problèmes avec leur STEP et M. P. Kilchherr, municipal à Founex à l'époque, a été le premier à entreprendre des démarches afin de trouver des solutions en commun. Huit ans après, M. P. Kilchherr a quitté la vie politique, mais est devenu directeur des SITSE avec des connaissances approfondies sur le sujet. Il est applaudi par l'assemblée.

Elections communales

M. P.-A. Romanens explique que le procédé sera le même qu'en 2006 et que la présentation des candidats à la municipalité et au Conseil sera identique. Une séance d'information à la population sera faite le 8 décembre prochain à la salle communale. Cette séance permettra aux personnes intéressées de savoir à quoi elles s'engagent. Les délais légaux sont les suivants : 17 janvier 2011 pour l'inscription sur la liste d'entente communale et le 24 janvier 2011 à 12h pour toutes les autres inscriptions. Le greffe est à disposition pour des renseignements et pour remettre des dossiers pour les gens intéressés. Les dates des élections sont les suivantes :

- | | | |
|----------------|---|--|
| - 13 mars 2011 | : | 1 ^{er} tour pour le Conseil et la municipalité |
| - 3 avril 2011 | : | 2 ^{ème} tour pour le Conseil et la municipalité |
| - 15 mai 2011 | : | 1 ^{er} tour pour la syndiculture et les suppléants du Conseil |
| - 5 juin 2011 | : | 2 ^{ème} tour pour la syndiculture |

M. P.-A. Romanens demande aux Conseillers de motiver les habitants de Coppet pour venir à la séance du 8 décembre prochain.

Initiative populaire communale « pour la protection définitive de la zone verte aux abords du château »

M. P.-A. Romanens explique que cette initiative a été déposée il y a quelques semaines. Elle a été transmise au Conseil d'Etat afin de savoir si elle respecte le droit supérieur, ce qui semble être le cas. Selon la procédure, la Municipalité va déposer un préavis qui sera soumis au Conseil.

PDL

M. P.-A. Romanens signale que le document va revenir du canton le 17 décembre prochain et la consultation publique se fera début janvier 2011. Il y aura beaucoup de discussions. La Présidente explique que la difficulté est d'avoir l'initiative en même temps que le PDL. L'idée est de mettre ces deux points à l'ordre du jour de la réunion du Conseil du 2 mai 2011 de façon à avoir l'intégralité des éléments pour statuer. Ce sujet pourrait être traité de la même manière qu'une initiative avec la présentation d'un contre-projet. Il faudra avoir l'aval de la Préfecture.

M. P.-A. Romanens rappelle que trois ateliers ont déjà eu lieu et qu'un quatrième se fera en décembre. L'information sera complète et permettra de débattre avec tous les éléments.

Château

Concernant les deux courriers de la famille d'Haussonville, M. P.-A. Romanens rappelle que cette affaire est très complexe et qu'il faut respecter ce problème familial.

Marché de Noël et nocturnes

M. G. Produit signale que cette année le marché de Noël se tiendra du 1^{er} au 5 décembre et intégrera les commerçants de Coppet qui souhaitent participer. Les arcades vont être animées et la salle communale mise à disposition pour de la restauration. De plus, les membres de l'Association pour Coppet organisent le samedi 4 décembre, sous les arcades, le Téléthon et la Municipalité les en remercie.

Les nocturnes de Coppet se tiendront le jeudi 16 décembre. Elles seront organisées conjointement par l'Association pour Coppet et l'Association des commerçants. Toutes deux sont également remerciées par la Municipalité.

Préavis séance du 13 décembre 2011

M. P.-A. Romanens informe que cette année un seul préavis sera déposé, le Budget 2011. Il espère qu'il n'y aura pas trop de propositions individuelles afin de permettre à tous de passer agréablement une bonne soirée autour de la traditionnelle choucroute. Comme toutes les années, la séance débutera à 18h30 aux caves du château.

4. Rapport de la commission ad hoc concernant le préavis No 08/2010-2011 relatif à la demande de crédit de CHF 140,000.00 pour la mise à jour du Plan général d'évacuation des eaux

A la demande de la Présidente, le rapporteur de la commission ad hoc, M. M. Gada, lit les conclusions du rapport qui propose d'accepter ce préavis.

La Présidente ouvre la discussion.

M. J.-C. Widmer aimerait savoir qui a été mandaté pour coordonner les travaux.

M. J.-C. Trotti explique que plusieurs bureaux sont susceptibles de faire ce travail et que rien n'est encore décidé.

Mme L. Bory Villa aimerait savoir quand les travaux devraient être faits pour profiter des subventions.

M. J.-C. Trotti répond que le SESA (Service des eaux, sols et assainissement) a envoyé une confirmation écrite pour ces subventions et que grâce à celles-ci, le coût total ne devrait pas dépasser CHF 75,000.00. Ce travail devrait être terminé pour juin 2011.

M. G. Cherbuin aimerait savoir si le plan va être mis à jour au fur et à mesure afin d'éviter de devoir repayer dans dix ans.

M. J.-C. Trotti confirme qu'il sera remis à jour au fur et à mesure.

La parole n'étant plus demandée, la Présidente procède à la lecture des conclusions du préavis et l'assemblée passe au vote.

Oui : 47

Non : 0

Blanc : 0

Le préavis 08/2010-2011 relatif à la demande de crédit de CHF 140,000.00 pour la mise à jour du Plan général d'évacuation des eaux est accepté à l'unanimité.

5. Rapport des commissions permanentes des Finances et de la Mobilité concernant le préavis No 09/2010-2011 relatif à la demande de crédit global de CHF 458,645.00 pour soutenir la mise en place du programme de réorganisation et de financement des transports publics régionaux

A la demande de la Présidente, le rapporteur de la commission des Finances, M. F. Formenti, lit les conclusions du rapport qui propose d'approuver ce préavis.

A la demande de la Présidente, le rapporteur de la commission de la Mobilité, Mme L. Bory Villa, lit les conclusions du rapport qui propose d'approuver ce préavis.

La Présidente ouvre la discussion.

M. M. Steib constate que dans le document du Conseil Régional on parle de 47 communes alors que certaines d'entre elles ne font pas partie de ce Conseil, comme Crans et Bassins par exemple.

M. P.-A. Romanens explique que les négociations se font avec toutes les communes, même celles qui ne font pas partie du Conseil Régional comme Crans, Bursinel, Essertines-sur-Rolle et Bassins.

M. M. Steib aimerait savoir quelle est la participation financière de la France dans ce projet étant donné que de nombreux frontaliers devraient utiliser la ligne venant de Gex et Divonne.

M. P.-A. Romanens répond que des discussions ont eu lieu avec la France avant d'imaginer cette ligne. La Communauté de Communes du Pays de Gex financera tout ce qui se passera à partir de la frontière sur le territoire français. Les charges se calculeront en fonction des kilomètres parcourus en France. De plus, pour l'exploitation, il y aura une mise au concours et il est tout à fait possible qu'une compagnie française soit choisie pour desservir la gare de Coppet.

Mme L. Bory Villa précise que pour chaque ligne il y aura les infrastructures nécessaires et que chaque commune participera aux frais en fonction des équipements déjà en place sur son territoire. En ce qui concerne Coppet, il y aura peu d'investissements à faire étant donné que notre commune est déjà bien desservie.

M. M. Gada ne comprend pas pourquoi Gex est dirigée sur Coppet et non pas sur Genève.

M. P.-A. Romanens explique que les français désirent que la ligne Gex-Divonne se poursuive sur la gare de Coppet. Les habitants de Gex semblent venir plus facilement à Coppet qu'à Versoix car notre gare est mieux desservie.

Mme F. Wildi Sugrañes aimerait des renseignements sur le groupement Asse et Boiron.

M. P.-A. Romanens répond que ce groupement représente 9 communes (Arnex, Borex, Cheserex, Crassier, Eysins, Gingins, Grens, La Rippe et Signy-Avenex) comme celui de Terre Sainte. Il rappelle que chaque ligne est étudiée pour elle-même.

Concernant les lignes de bus venant de France, M. M. Steib ajoute un complément d'information. Depuis une année environ, il existe une ligne de bus directe entre Genève, Ferney et Gex qui circule au minimum 1 fois par heure. Il pense qu'un habitant de Gex va privilégier cette ligne plutôt que de faire un crochet par Coppet.

La parole n'étant plus demandée, la Présidente procède à la lecture des conclusions du préavis et l'assemblée passe au vote.

Oui : 43

Non : 1

Abst. : 3

Le préavis No 09/2010-2011 relatif à la demande de crédit global de CHF 458,645.00 pour soutenir la mise en place du programme de réorganisation et de financement des transports publics régionaux 2011-2015, est accepté.

M. P.-A. Romanens remercie l'assemblée pour son vote.

6. Lecture et approbation de l'extrait du Procès-verbal du jour

La Présidente donne lecture de l'extrait du PV du jour et l'assemblée passe au vote.

Oui : 46

Non : 0

Abst. : 1

L'extrait du PV est accepté.

7. Divers et propositions individuelles

Mme I. Naville demande s'il est possible d'installer un miroir à la sortie de la poste car la visibilité est très mauvaise sur la route Suisse.

M. J.-C. Trotti prend note de la requête.

M. G. Cherbuin aimerait savoir s'il est possible d'obtenir une copie de la lettre de M. le Comte d'Haussonville.

La Présidente répond qu'il est possible de l'obtenir auprès du greffe.

M. M. Gada fait remarquer que tous les soirs il y a un chaos à la gare de Coppet. Les voitures sont garées n'importe comment et il craint qu'il y ait un accident prochainement.

Mme C. Gavin Bader estime que les signalisations sont en très mauvais état à la gare. Les marquages au sol sont presque effacés et les conducteurs sortent où il ne faut pas.

M. P.-A. Romanens explique que des négociations sont en cours avec les CFF car une grande partie de cette place est à eux. Des photos sont faites toutes les deux semaines comme exemple. La Municipalité est consciente du problème et fait tout ce qu'elle peut pour y remédier.

M. P. Girardi fait remarquer qu'une grosse somme est versée chaque année à la police pour qu'elle s'occupe aussi de ce genre de problème.

M. P.-A. Romanens explique que la police fait son travail et que SDS passe aussi.

Concernant la mobilité, M. M. Steib présente un diaporama afin d'expliquer qu'il manque des trains régionaux. Notre district est en très forte croissance et en comparaison avec d'autres régions, nous ne proposons que peu de possibilités pour développer la mobilité douce. Il estime que si les CFF peuvent augmenter la cadence des RE (Régio Express) et ajouter des trains de marchandises, ils pourraient également remettre des trains régionaux.

M. P.-A. Romanens explique que par rapport à certaines lignes de notre canton, notre commune est située sur un axe ferroviaire où circulent beaucoup de lignes internationales. Les CFF, le Conseil d'Etat vaudois et la région négocient depuis plusieurs mois pour la réouverture des gares entre Perroy et Coppet. Ce sera sûrement long et difficile, mais l'important c'est que le dialogue existe entre les parties.

M. G. Produit rappelle que l'objectif des CFF est de transporter le plus de monde possible par le rail, mais, malheureusement, actuellement l'infrastructure ferroviaire ne le permet pas. C'est pour cette

raison que, pour le moment, il faut développer le réseau des bus afin de desservir au mieux les gares principales.

Mme C. Mutton aimerait savoir s'il y a des négociations pour que les tarifs des transports trains et bus soient unifiés.

M. P.-A. Romanens répond que jusqu'à maintenant les négociations ont été difficiles. Néanmoins, le réseau Mobilis se met en place.

M. A. Gallicchio aimerait savoir quand est-ce que les tags sur le chemin Bleu vont être nettoyés.

M. J.-C. Trotti explique que ces nettoyages sont prévus.

La parole n'étant plus demandée, la séance du Conseil Communal est levée à 21h50.

La Présidente

Amélie Cherbuin

La Secrétaire

Christine Mutton